

Le gouvernement apporta deux modifications importantes aux recommandations de la Commission, dans le cas des États d'Andhra et de Bombay. Au lieu de créer un État distinct, nommé Telengana, dans les régions de l'ancien État princier d'Hyderabad où se parle le télougou, le gouvernement annexa ces régions à l'État d'Andhra, dans lequel se parle la même langue. La Commission avait aussi recommandé la création d'un nouvel État de langue mahratte, le Vidharba, mais le gouvernement décida d'incorporer le Vidharba à l'État de Bombay, État bilingue dans lequel sont officiels le mahratte et le gujrati.

Hors ces exceptions, le Gouvernement a donné suite aux principales recommandations de la Commission, y compris celle qui proposait l'abolition des distinctions de pouvoirs et de statuts existant entre les États A et B. Les gouverneurs des États A sont désormais nommés par le gouvernement central de la même manière que les lieutenants-gouverneurs des provinces canadiennes le sont par le gouvernement du Canada. Dans les États B, les anciens princes devenus radjpramoukhs, qui conservaient un restant de leurs prérogatives, sont devenus de simples gouverneurs. De la sorte, tous les États ont maintenant des gouverneurs et des pouvoirs égaux. Les États C ont perdu les quelques pouvoirs qu'ils possédaient et sont devenus des territoires administrés par le gouvernement central. La suppression de la fonction de radjpramoukh a fait disparaître les derniers vestiges de la puissance et des attributions des princes.

L'État d'Hyderabad est maintenant décomposé en ses éléments linguistiques. Un Madhya-Pradesh agrandi, occupant les plaines, les collines et les forêts de l'Inde centrale, réunit les anciens États de Madhya-Pradesh, Madhya-Bharat, Vindhya-Pradesh et Bhopal. Les États d'Outtar-Pradesh et de Bombay, par le chiffre de leurs populations, se comparent aux principaux États d'Europe; pour l'étendue, les États de Bombay et de Madhya-Pradesh couvriraient chacun à peu près la moitié de la province d'Ontario.

Voici un tableau des nouveaux États:

<i>État</i>	<i>Population</i> <i>(estimée en 1956)</i> <i>(en millions)</i>	<i>Superficie</i> <i>(en milles carrés)</i>	<i>Langues</i>
Andhra-Pradesh	34	110,000	Télougou
Assam	10	89,000	Assamais
Bihar	41	64,000	Hindî
Bombay	51	188,000	Gujrati et mahratte
Kerala	14	15,000	Malayala
Madhya-Pradesh	28	177,000	Hindî
Madras	32	50,000	Tamoul
Mysore	20	33,000	Kannada
Orissa	16	60,000	Oriya
Pendjab	17	47,000	Pendjabi et hindi
Radjasthan	17	132,000	Hindî
Outtar-Pradesh	67	113,000	Hindî
Bengale-Occidental	28	38,000	Bengali
	<u>375</u>	<u>1,116,000</u>	